

**RELEVÉ DE DECISIONS**

**Suite à la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2023**

**SAINT MAURICE D'IBIE**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 14 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

**Membres présents :**

Sharon ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Agnès GOLFIER, Philippe LOMBARDO, Françoise HERPIN, Serge VALLOS, Mathieu ANDRÉ

**Membres absents ou excusés :**

Sébastien DUMEZ, Florian THIBON, Elodie EMENT

**Procurations :**

Sébastien DUMEZ a donné procuration à Agnès GOLFIER  
Florian THIBON a donné procuration à Mathieu ANDRÉ

**Secrétaire de séance :**

Le Conseil Municipal a désigné Philippe LOMBARDO comme secrétaire de séance.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :**

- N° 01-19-12-2023 Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques  
N° 02-19-12-2023 Adhésion à la mission d'assistance technique aux collectivités  
N° 03-19-12-2023 Décisions modificatives budgétaires

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 20 décembre 2023 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL  
Maire